

COMMUNE DE CAMARET-SUR-AIGUES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Département de
VAUCLUSE

Arrondissement
de CARPENTRAS

Nombre de membres
En exercice : 27
Présents : 26
Votants : 27

N°2024/DELIB/014

Objet :
*Création d'emplois non
permanents pour faire
face à un
accroissement
saisonnier et
temporaire d'activité*

Rapporteur :
*Philippe de
BEAUREGARD*

Séance du 18 Mars 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le dix-huit mars à dix-neuf heures,

*le CONSEIL MUNICIPAL de Camaret-sur-Aigues, dûment
convoqué le 12 mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la
Loi, dans le lieu habituel de ses séances,*

*Sous la présidence de **Philippe de BEAUREGARD, Maire.***

Présents : Liliane DIAZ, Hervé AURIACH, Sylvette GILL, Jean-Michel MARLOT, Christine WINKELMANN, Renée SOVERA Jean-Luc DA COSTA, adjoints. Christiane VEZIAN, Raymond KARASZI, Francine DENEUX, Laurence TURCHINI, Martine KOENIGUER, Patricia ROCHE, Patrick FARRE, Gérard THON, Jean-Paul LENER, Elvire TEOCCHI, Isabelle LATARD, Christophe LACROIX, Jean-Baptiste SAVIN, Richard BRANCORSINI, Jean-François NORMANI, Françoise VIRLOUVET, Chantal BERGEL et Claude CHEVALIER, Conseillers Municipaux.

Procurations : Antonio MUGA ayant donné procuration à Christine WINKELMAN.

Absents excusés : Jean-François NORMANI.

**Considérant la désignation de Monsieur Jean-Baptiste SAVIN,
comme secrétaire de séance,**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Fonction Publique et notamment son article L.332-23,

Vu le Budget de la Commune,

Considérant qu'il est nécessaire de recourir à l'emploi d'agents non titulaires pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité ainsi qu'un accroissement temporaire d'activité,

Considérant que ces agents exerceront à titre principal les fonctions d'adjoint technique territorial d'adjoint d'animation territorial et d'auxiliaire de bibliothèque,

Oui la proposition de Monsieur le Maire de créer ces postes d'adjoint technique territorial, d'adjoint d'animation territorial et d'auxiliaire de bibliothèque,

DECIDE à l'unanimité :

- D'accepter de créer les postes suivants pour un accroissement saisonnier :
 - 5 postes d'adjoint technique territorial à temps complet pour le service technique, (période estivale et espaces verts)
 - 2 postes d'adjoint d'animation à **temps complet** pour le service enfance jeunesse
- D'accepter de créer les postes suivants pour un accroissement temporaire :
 - 1 poste d'adjoint du patrimoine territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet
- D'imputer les sommes afférentes à cette dépense au chapitre 012 du budget principal de la commune.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Philippe de BEAUREGARD,
Maire



Monsieur Jean-Baptiste SAVIN ,
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, belonging to Monsieur Jean-Baptiste Savin, is written over the printed name and title.

Publié sur le site de la commune le : 22 MARS 2024
Transmis en Préfecture de Vaucluse le : 21 MARS 2024
Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télécourts citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

